

FORMATION PROFESSIONNELLE

Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif
Option Activité Gymnique d'Expression et d'Entretien
Titre RNCP 38820 Niveau 4



PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation professionnelle permet aux danseuses et danseurs de compléter leurs formations techniques et d'accéder à l'encadrement rémunéré d'activités physiques et sportives, conformément aux exigences du Code du sport. Les participants développent les compétences nécessaires pour concevoir et animer en sécurité des séances collectives adaptées à différents publics.

Accessible grâce à une organisation mixant **visioconférences** et regroupements **présentiels à Paris**, cette formation ouvre l'accès à une certification permettant l'obtention d'une carte professionnelle d'éducateur sportif et l'exercice d'activités d'animation et d'encadrement contre rémunération.

LIEU

Studio LCDA, 4 rue Breguet 75011 Paris
Salsabor, 31 rue Chapon 75003 Paris

PREREQUIS

- 18 ans révolus le jour de la certification
- Extrait de casier judiciaire n°3 vierge
- Attestation de formation PSC
- Attestation de réussite aux tests techniques préalables
- Certificat Fédéral d'Aptitude Technique (CFAT)

DUREE

161 heures de formations
80 heures de stage en structure

TARIF

Inscription test sélection et positionnement : 60€
CFAT : 80€
Coût de la formation : 2745 €
Tarif Licencié FFDanse : 2445 €

OBJECTIFS

- Concevoir des séances et des cycles d'animation adaptés aux caractéristiques et aux attentes des différents publics.
- Animer des séances collectives favorisant la progression, le plaisir de pratiquer et la fidélisation des participants.
- Garantir la sécurité des pratiquants en appliquant la réglementation, les règles d'hygiène et les bonnes pratiques d'encadrement.
- Évaluer les progrès des pratiquants et ajuster ses interventions en conséquence.
- Accueillir, informer et accompagner les publics dans leur parcours de pratique.
- Participer au fonctionnement et au développement de la structure d'accueil (association, club, salle de sport, collectivité, entreprise, etc.).

STAGE EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Le parcours comprend 80 heures de stage au sein d'une association, d'un club sportif, d'une salle de sport ou de toute autre structure proposant des activités physiques et sportives. Cette immersion permet au stagiaire de mettre en pratique les compétences acquises en formation, d'animer des séances auprès de différents publics, de découvrir le fonctionnement d'une structure sportive et de construire progressivement son projet professionnel. Le stage est réalisé sous l'accompagnement d'un tuteur qualifié

FINANCEMENT MOBILISABLE

Suivant situation individuelle : OPCO, FIFPL, France travail

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du formulaire d'inscription + documents administratifs par le pôle formation et à minima 10 jours avant le début de la formation, sous conditions de places disponibles

Je rempli la demande
d'inscription [ICI](#)

Contact :
formation@ffdanse.fr

Le + FFDanse

Dans un environnement réglementaire unique la FFDanse propose, par cette habilitation de l'organisme certificateur de la branche sport, sous réserve d'habilitation de la part de l'OC Sport, et sous habilitation de la Fédération Française Sport pour Tous, un parcours professionnalisant à nos Initiateurs et Danseurs expérimentés se destinant à l'enseignement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif
Option Activité Gymnique d'Expression et d'Entretien

Titre RNCP 38820 Niveau 4

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc peut être acquis de manière distincte

Evaluation en cours de formation + Epreuves de certification

Bloc 2 : évaluation composée de la rédaction d'un dossier présentant un cycle de séances, suivie d'un entretien oral de 20 minutes, ainsi que de l'animation d'une séance de 30 minutes complétée par un entretien oral de 20 minutes.

Bloc 4 : évaluation basée sur la réalisation d'un dossier en lien avec la période de stage, suivie d'un entretien oral de 20 minutes.

Bloc 5 : évaluation consistant en la présentation et la soutenance d'un projet professionnel lors d'un entretien oral de 20 minutes.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Pour aménager votre parcours signalez votre situation à

formation@ffdanse.fr



CALENDRIER prévisionnel

sept-26		oct-26		nov-26		déc-26		janv-27		févr-27		mars-27		avr-27	
1 mar		1 jeu		1 dim		1 mar		1 ven		1 lun		1 lun		1 jeu	
2 mer		2 ven		2 lun		2 mer		2 sam		2 mar		2 mar		2 ven	
3 jeu		3 sam		3 mar		3 jeu	Coach indiv	3 dim		3 mer		3 mer		3 sam	
4 ven		4 dim		4 mer		4 ven		4 lun		4 jeu	Coach indiv	4 jeu	Coach indiv	4 dim	
5 sam		5 lun		5 jeu	Coach indiv	5 sam		5 mar		5 ven		5 ven		5 lun	
6 dim		6 mar		6 ven		6 dim		6 mer		6 sam		6 sam		6 mar	
7 lun		7 mer		7 sam		7 lun		7 jeu	Coach indiv	7 dim		7 dim		7 mer	
8 mar		8 jeu		8 dim		8 mar		8 ven		8 lun		8 lun		8 jeu	
9 mer		9 ven		9 lun		9 mer		9 sam		9 mar		9 mar		9 ven	
10 jeu		10 sam		10 mar		10 jeu	Visio 9h-17h	10 dim		10 mer		10 mer		10 sam	
11 ven		11 dim		11 mer		11 ven		11 lun		11 jeu	Visio 9h-17h	11 jeu		11 dim	
12 sam		12 lun		12 jeu	Visio 9h-17h	12 sam		12 mar		12 ven		12 ven		12 lun	
13 dim		13 mar		13 ven		13 dim		13 mer		13 sam		13 sam	Certification	13 mar	V
14 lun		14 mer		14 sam		14 lun		14 jeu	Visio 9h-17h	14 dim		14 dim		14 mer	a
15 mar		15 jeu	Visio 9h-17h	15 dim		15 mar		15 ven		15 lun		15 lun		15 jeu	c
16 mer		16 ven		16 lun		16 mer		16 sam		16 mar		16 mar		16 ven	a
17 jeu		17 sam		17 mar		17 jeu	Visio 9h-17h	17 dim		17 mer		17 mer		17 sam	n
18 ven		18 dim		18 mer		18 ven		18 lun		18 jeu	Visio 9h-17h	18 jeu		18 dim	c
19 sam		19 lun		19 jeu	Visio 9h-17h	19 sam		19 mar	Présentiel porte	19 ven		19 ven		19 lun	e
20 dim		20 mar		20 ven		20 dim		20 mer		20 sam		20 sam		20 mar	s
21 lun		21 mer		21 sam		21 lun		21 jeu		21 dim		21 dim		21 mer	
22 mar		22 jeu		22 dim		22 mar		22 ven		22 lun		22 lun		22 jeu	
23 mer		23 ven		23 lun		23 mer		23 sam		23 mar		23 mar		23 ven	
24 jeu		24 sam		24 mar		24 jeu		24 dim		24 mer		24 mer		24 sam	
25 ven		25 dim		25 mer		25 ven		25 lun		25 jeu		25 jeu		25 dim	
26 sam	Test Technique	26 lun		26 jeu	Visio 9h-17h	26 sam		26 mar		26 ven		26 ven		26 lun	
27 dim		27 mar		27 ven		27 dim		27 mer		27 sam		27 sam		27 mar	
28 lun		28 mer		28 sam		28 lun		28 jeu		28 dim		28 dim		28 mer	
29 mar		29 jeu		29 dim		29 mar		29 ven		29 lun		29 lun		29 jeu	
30 mer		30 ven		30 lun		30 mer		30 sam		30 mar		30 mar		30 ven	
		31 sam				31 jeu		31 dim		31 mer		31 mer			

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des méthodes de formation active pour garantir un apprentissage dynamique et participatif. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent l'expérimentation et l'autonomie, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète.

Débouché et Suite de parcours

Le titulaire du CQP Animateur de Loisir Sportif intervient contre rémunération au sein de structures variées du secteur associatif, public ou privé. Il peut également poursuivre sa formation vers d'autres options de CQP ALS ou des BPJEPS.

Taux d'insertion globale à 6 mois : 86% / taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 63%, données actualisées 2022

Toutes les passerelles et équivalences sont consultables [ICI](#)